

Transformation de la profession d'enseignant du français : les conséquences sociologiques des nouvelles politiques éducatives

フランス語教師の職務変更 : 新教育方針の社会学的な結果

DERVELOIS Michaël

Université Dokkyo - Université Paris IX Dauphine – IRISSO

michaeldavelois@yahoo.fr

Happé dans la tourmente des récentes transformations de la machine éducative, l'enseignant du FLE voit son identité professionnelle dissolue. Il se retrouve, dans le meilleur des cas, menacé jusque dans ses postes universitaires les plus prestigieux et, intégré aux pires formes organisationnelles émergentes, le voilà soumis aux aléas du marché des formations continues. Les profondes mutations de la structure institutionnelle qui l'accueillent font apparaître des situations de tensions dans son quotidien qui redéfinissent son identité du point de vue de la sociologie des professions. De l'instructeur qui transmet le savoir absolu, sa nouvelle utilité publique le recadre dans une position de service à la promotion de la compétence linguistique dans les secteurs du loisir et des ressources humaines, parmi les plus concernés. Il est devenu une force de socialisation à l'interculturalité par des « rencontres francophones » ou un outil permettant d'aborder des pratiques d'éveil, non plus seulement pour les prochaines vacances de quelques privilégiés. Ces pratiques d'éveil constituent une base à la cohésion identitaire d'une équipe de travail, ou encore elles permettent de valider un contrôle linguistique obligatoire pour l'accès urgent au marché du travail des migrants. Les cadres organisationnels des futurs enseignants du FLE suivent ces bouleversements de la mondialisation et démultiplient leur profil professionnel.

Déjà, de nombreux chercheurs en science de l'éducation semblent devancer l'esprit des politiques éducatives de formation linguistique ayant une incidence sur les futurs rôles de l'enseignant de FLE. Nombre d'entre eux, attachés aux comités de la Commission Européenne, ouvrent le futur plan d'intervention de l'enseignant. Le « tournant néo-libéral » se découvre par ses spécialistes sous la forme d'une politique pressée et occupée à prouver les « lourdeurs » du modèle national français. Le nouveau modèle

éducatif qui trouve ainsi ses chercheurs plus initiateurs qu'analystes est fortement marqué par les approches de N. Mons ou encore de F. Murlhon-Dallies, dont les écrits fondent, tel un plan d'architecte, l'enseignement individualisé à venir. Nous allons, ici, dresser le nouveau contexte professionnel par les apports de la sociologie du travail avant d'aborder la manière dont agit cette nouvelle politique sur l'enseignement du FLE. Nous nous intéresserons, pour cela, essentiellement aux écrits de F. Murlhon-Dallies pour alerter sur les récentes et fortes variations que souligne la sociologie des professions.

I. L'incidence des transformations du travail sur l'enseignement du FLE

Les sociologues du travail A. Bevort et A. Jobert décrivent avec pertinence toute l'instabilité du devenir professionnel par la révolution des conditions de travail jusque-là établies comme des droits acquis pour le travailleur : du contrat de travail fixant les acquis sociaux, l'environnement concurrentiel se recadre autour d'une reconnaissance sociale des droits acquis autour du citoyen. Ce glissement permet d'occulter les termes du contrat de travail antérieur, invalide car invisible devant la cause civile. Les nouvelles régulations émises sous cette nouvelle bannière de ralliement affectent en profondeur la profession partout ; par l'intensification du travail et sa charge mentale, par la tertiarisation de la société¹ et par le passage d'un modèle de la qualification² à un modèle de la compétence³ qui isole le professionnel en le poussant à l'autonomie de ses fonctions.

Le nouveau modèle de l'emploi impose au professionnel d'accepter ce qu'Ulrich Beck appelle la « déstandardisation » du travail ; par le sous-emploi, par la flexibilité, par les risques accrus de dépressions et de suicides et par la décentralisation des institutions nous retrouvons bien le modèle des enseignants de FLE isolés loin de leur pays d'origine, dans de petites structures privées et soumis aux cadences des cours avec des droits professionnels quasi-inexistants. Ce modèle de l'emploi passe également par des trajectoires professionnelles discontinues, marquées par des périodes de chômage et une mobilité externe, contraignant à renoncer au recouvrement social⁴. Ce modèle s'illustre encore par l'augmentation continue de l'emploi des femmes, permettant ainsi un surcroît de flexibilité.

Le modèle de la compétence s'inscrit également par de nouvelles conditions salariales. L'enseignant de FLE fera des retours en formation durant ses périodes de chômage et le phénomène appelé de flexurité prend tout son sens dans ce nouveau contrat social : le professionnel a signé un nouveau pacte social dans lequel il préfère renoncer à l'emploi

¹ Ces sociologues rapportent que 75% des emplois relèvent du secteur tertiaire. Et nous constatons la nature instructive de l'enseignement glisser elle-même vers le service ponctuel à l'entreprise ou à l'individu, l'objectif linguistique étant lié directement à un objectif productif.

² Le modèle de la qualification est constitué d'une stabilité du poste de travail, d'une grille d'évaluation suivant l'ancienneté et de droits sociaux accolés au statut salarial.

³ Le modèle de la compétence est constitué d'une mobilisation et d'une évaluation individuelle, d'une personnalisation, d'une valorisation à l'autonomie, d'une organisation apprenante avec une modification des formes de négociation collective, de droits sociaux déplacés sur l'individu citoyen, de situations professionnelles de coopération et de confiance.

⁴ Citons en exemple les récentes expériences des préfectures japonaises, laissant l'enseignant de FLE devenu un journalier qui propose un programme formalisé d'enseignement aux entreprises pour un contrat ponctuel aux frais du contribuable.

pour sauver son travail. La professionnalisation en cours permet de privilégier une sécurité du travail au prix d'une altération forte des conditions d'emploi. L'insertion professionnelle se paie par la précarité dans l'emploi, et l'enseignant s'assure de l'autorisation publique d'enseigner, en abandonnant toute prétention à une qualité de vie quelle qu'elle soit.

L'avenir de la profession d'enseignant de FLE dérive donc vers la fonction de partenaire-coéquipier du migrant ; il devient un travailleur social comme tout autre et laisse apparaître un glissement de fonction et d'identité. Du rôle de transmission du savoir linguistique, il occupe un nouveau rôle de guide-collaborateur de l'insertion sociale et professionnelle et sa cible à identité neutre, l'apprenant, devient celle du migrant. Un phénomène global de crispation de son rôle l'empêche visiblement d'être l'acteur local d'une évolution de ses fonctions ; il perd sa capacité d'action stratégique par la prédétermination de la qualité d'insertion professionnelle du migrant. Autour de l'enseignant de FLE, la progression des manuels se veut opérationnelle, et ce pragmatisme du savoir sonne le glas des approfondissements linguistiques. Il s'agit bien d'une déqualification qui apparaît dans les intitulés d'ouvrages⁵ : l'enseignant de FLE est associé au « non-professionnel », au bénévole, formé ou non à la pédagogie. La requalification d'enseignant de FLE en « formateur » ou en « préparateur de projets professionnels » dans une structure associative implique un risque de disparition subit du poste par le caractère ponctuel de l'association, un risque de sous-traitance avec l'acteur privé et un risque de dépendance d'action face à l'organisme qui octroie la mission. L'enseignant de FLE retrouve son rôle d'évaluateur de la capacité linguistique altéré vers une logique de rationalisation du profil professionnel accompagnée d'une vérification de la capacité de l'apprenant migrant à user du pouvoir citoyen.

II. Les mutations professionnelles de l'enseignant de FLE soumis aux objectifs de professionnalisation du migrant

Posons d'abord notre regard sur une technique d'activation systémique particulièrement efficace du point de vue de la sociologie de l'action. Elle a pu être observée à travers une évolution en trois phases des objectifs d'enseignement pour un public en cours de professionnalisation dressée par F. Murlhon-Dallies. Dans un premier temps, qu'il s'agisse de français des affaires, de français médical ou juridique, l'enseignement est élaboré pour une formation ciblée nécessitant un enseignant forgé au double profil. La rareté d'un tel enseignant conduit bien vite à une seconde phase dans laquelle on élabore des discours ciblés en guise de préparation des publics en cours de professionnalisation. L'enseignant non spécialiste peut produire un discours ciblé en s'attachant au simple contexte de travail. Enfin, il s'agit de passer la frontière de l'enseignement spécialisé et d'intégrer dans l'enseignement général des apprenants débutants une partie de ce vocabulaire issu d'un tel

⁵ La déqualification ou déprofessionnalisation apparaît dans les désignations du nouveau professionnel apte à l'enseignement au migrant dans de nouveaux manuels pour débutants tel qu'il est exprimé dans l'ouvrage « Rendez-vous en France : Cahier de français pour migrants » de Fabrice Barthélémy et Yannick Beauvais.

processus. L'enseignement est encore spécifique, mais il est rebaptisé français dit de communication professionnelle, intégrant le concept de « français à visée professionnelle ». Ce type d'enseignement s'intègre alors plus aisément dans des cursus globaux proposant des filières spécifiques en leur sein et qui ouvrent éventuellement à des diplômes en centre de langue. On y fait évoluer ainsi la norme du vocabulaire usuel, marqué par l'enseignement de spécialisation. Cette forme de variation du vocabulaire courant par l'influence de la formation spécifique s'analyse comme un déplacement des priorités linguistiques par la pression du vocabulaire de professionnalisation et démontre les qualités d'activation de la part de l'institution pédagogique, qui tire pleinement parti du modèle de la compétence dans les mutations du travail.

Les conséquences d'une telle activation institutionnelle de l'enseignement du FLE sont lourdes. Tout d'abord, l'évolution de l'activité professionnelle allège la qualité technique du vocabulaire et permet un recrutement des enseignants non formés. Ensuite, une partie du lexique spécialisé au monde professionnel s'intègre à la culture générale et au programme global qui remet en cause le sens commun. Aussi, l'enseignement spécifique est appliqué à toute orientation professionnelle, et les domaines professionnels comme l'informatique, la médecine ou l'architecture sont décloisonnés par les textes ciblés de l'enseignant. Et la présence de flexurité agit sur l'enseignant : la mission d'enseignement porte sur des contenus spécifiques isolés. Un enjeu social fort domine également ; l'enseignant de FLE participe même au développement de cette flexurité sur les apprenants lorsqu'il remplit sa nouvelle mission d'incitation au nouveau mode de vie issu de cette flexurité. L'enseignant du FLE subit un modèle de la compétence qu'il encourage à son insu dans son activité d'enseignement. Il remet en cause le sens commun du savoir lexical pour devenir le promoteur de formations multiples⁶.

D'après F. Murlhon-Dallies, la priorité d'une progression du savoir linguistique est reconçue en séances ponctuelles, ouvertes, ajustables et reliées en blocs d'informations utilisables en situation professionnelle. Ces apports sont articulés en modules sur un principe de liberté de participation aux séances, et la technicité de l'enseignant de FLE réside dans la mise en condition optimum du migrant (par la recherche de l'effet psycho-affectif) et dans l'enchaînement des apports⁷. Ainsi, une nouvelle capacité à l'ingénierie de l'architecture des séances occulte toute autre qualité attendue de l'enseignant de FLE. Ce dernier devenu formateur-concepteur de modules élabore un dispositif méthodologique d'ordonnement selon un principe organisateur qui est le nouveau cœur de son savoir-faire.

⁶ La flexurité se manifeste encore à son niveau par l'appel à la création d'enseignements de FLE dont le contenu a pour source les interactions professionnelles recueillies et une architecture nouvelle des séances de cours. Le cumul du savoir linguistique y est remplacé par les séances ponctuelles, modulables et sans projet linguistique fondamental.

⁷ D'après F. Murlhon-Dallies, le reclassement du savoir lexical au profit des techniques d'ordonnement des séances constitue une « dynamique plus englobante » ; l'idée est que l'acquisition d'un savoir est insuffisante ou non essentielle et qu'un cadre plus général de bénéfices de formation est proposé, telle une valeur supérieure...

Conclusion

Pour finir, nous constatons chez F. Murlhon-Dallies la distinction de cinq principes organisateurs d'agencement des apports à la portée des formateurs-concepteurs. Nous avons, tout d'abord, la structure de mise en ordre par thèmes qui permet d'avoir une bonne lisibilité des champs disciplinaires présentés comme une mosaïque de domaines. Intervient ensuite la structure de mise en ordre selon les « quatre habiletés » de compréhension et expression écrites et orales, qui a l'avantage de faire se concentrer les professionnels sur des fonctions précises. Une troisième structuration, dite de mise en ordre par compétences professionnelles, identifie des compétences opérationnelles sur le terrain pour en dresser les actes de parole et les assertions de capacités. Elle permet une précieuse identification des compétences. Une quatrième voie passe par la structuration de mise en ordre du plus vers le moins (ou inversement) des relations de communication grand public vers des relations entre professionnels. Enfin, la structuration selon le dispositif de travail a l'avantage de créer et de déterminer les sphères de relation existantes pour un poste donné dans un dispositif collectif. Ces initiatives d'ordonnement des séances représentent l'espace de liberté le plus vaste qu'il soit laissé aux enseignants de FLE, caricaturés en formateurs.

Ouvrages, revues et sites Internet consultés

- F. Barthélémy, Y. Beauvais, « Rendez-vous en France : Cahier de français pour migrants », Maison des langues, 2011
- A. Bevort et A. Jobert, Sociologie du travail – les clefs professionnelles, Armand Colin, Coll. U, 2011
- F. Champy, La sociologie des professions, PUF, 2009
- M. Duru-Bellat, « Les inégalités sociales à l'école, une fatalité universelle ? », in L'état des inégalités en France - données et analyses 2009, Observatoire des inégalités, 2009
- M. Duru-Bellat et F. Dubet, Les société et leur école, emprise du diplôme et cohésion sociale, Seuil, 2010
- N. Mons, Les nouvelles politiques éducatives – la France fait-elle les bons choix ?, PUF, Collection Education et société, 2010
- F. Murlhon-Dallies, Enseigner une langue à des fins professionnelles, Didier, Coll. Langues et didactique, 2008